



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisans

Question écrite n° 98576

Texte de la question

M. Lucien Degauchy appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur les revendications des retraités de l'artisanat. Ils estiment que leur situation est de plus en plus précaire: les pensions n'ont été revalorisées que de 0,1 % en 2015, après avoir été gelées en 2014, la demi-part des veuves n'existe plus, la taxe de contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie de 0,3 % sur les retraites a été instaurée, les majorations de retraite pour charge de famille ont été fiscalisées. Quant à la protection sociale, les complémentaires santé ont augmenté leurs tarifs et l'assurance maladie ne fait pas face aux besoins. Il souhaite savoir par quels moyens le Gouvernement envisage de répondre aux attentes légitimes des retraités de l'artisanat.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98576

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 août 2016](#), page 7382